



COMMUNAUTE
DU PAYS DE GRASSE

Auribeau-sur-Siagne • Grasse
Mouans-Sartoux • Pégomas
La Roquette-sur-Siagne

Avis d'appel public à la concurrence

Département de publication : 6
Annonce No **10-107067**
Travaux

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : CA Pôle Azur Provence.
Correspondant : M. le président, 57 avenue Pierre Sémard B.P. 91015, 06131 Grasse Cedex,
tél. : 04-97-05-22-00, télécopieur : 04-92-42-06-35.
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques.

Objet du marché : **Construction du Pôle Intermodal de Grasse.**
Type de marché de travaux : exécution.
CPV - Objet principal : 45213311.
Lieu d'exécution : 109 avenue Pierre Sémard, 06130 Grasse.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

Marché passé selon la procédure adaptée.

La consultation fait suite à un appel d'offres ouvert déclaré partiellement infructueux. Le marché est soumis aux dispositions des articles 10 et 27 du Code des Marchés Publics. La consultation concerne le lot 8.2 Serrurerie. Le délai d'exécution de l'ensemble des lots est fixé à 22 mois. Une négociation pourra se dérouler en plusieurs phases successives.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : les ouvrages de serrurerie de l'opération comprennent essentiellement :

- les garde-corps intérieurs, extérieurs,
- les grilles de défense,
- les clôtures et portillons piétons,
- les ouvrages divers.

Des variantes seront-elles prises en compte: oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : oui.
Prestations divisées en lots : oui.

Cautionnement et garanties exigés : une retenue de garantie de 5 % est exercée sur les acomptes par le comptable assignataire des paiements.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

- avance : 5 % du montant du marché sous réserve de la présentation d'une garantie à première demande couvrant le montant de l'avance. Le titulaire peut renoncer au bénéfice de l'avance.
- paiement par acompte mensuel.
- mode de règlement : mandat administratif (virement bancaire) suivant les règles de la comptabilité publique.
- délai global maximum de paiement : 30 jours.
- intérêts moratoires : taux de l'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires courent conformément à la réglementation nationale.

- les crédits nécessaires au financement de l'opération : seront inscrits au budget primitif de Section investissement-financement sur fonds propres 20 %, subventions 20 %, emprunt 60 %.
Marchés traités à prix global et forfaitaires. Les prix sont fermes et révisables.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : groupement conjoint ou solidaire.
Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Situation juridique - références requises : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

- lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants (imprimé Cerfa DC 4). Si le candidat se présente seul ou en groupement, dans ce dernier cas, désignation des membres du groupement et habilitation donnée au mandataire.

-Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

-Déclaration du candidat (imprimé Cerfa Dc5).

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières :

-Engagement écrit du ou de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché.

Capacité économique et financière - références requises : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

-Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.

-Déclaration appropriée de banque ou preuve d'une assurance pour risques professionnels (décennale, responsabilité civile)

Référence professionnelle et capacité technique - références requises : renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies :

-liste des travaux exécutés au cours des trois dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin.

-Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.

-Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.

-Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

-Certificat(S) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 50 %;

- prix des prestations : 50 %.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 25 juin 2010, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Renseignements complémentaires :

Le DCE est mis à disposition par voie électronique sur : www.marches-securises.fr

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Pôle Azur Provence

Identifiant : Ca-Pôle-Azur-Provence_06_20100531-01.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice 33 Bld Franck Pilatte, B.P. 4179, 06359 Nice Cedex, tél. : 04-92-04-13-13, courriel : greffe.ta-nice@juradam.fr, télécopieur : 04-93-55-78-31, adresse internet : <http://www.tanice.juradam.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges en matière de Marchés Publics boulevard Paul Peyta, 13282 Marseille Cedex 20, tél. : 04-91-15-63-70, télécopieur : 04-91-15-61-90.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

-un référé pré contractuel avant la conclusion du contrat, dans les conditions définies à l'article L551-1 du Code de Justice Administrative.

-Un recours pour excès de pouvoir, conformément aux dispositions de l'article R421-1 du Code de Justice Administrative, dans un délai de 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée faisant grief.

-Un recours de plein contentieux.

Renseignements relatifs aux lots :

Lot(s) 8.2. - serrurerie.

Les ouvrages de serrurerie de l'opération comprennent essentiellement les garde-corps intérieurs, extérieurs, les grilles de défense, les clôtures et portillons piétons, les ouvrages divers

C.P.V. - Objet principal : 44316500.

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

Eléments de facturation : *Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP* : **10-107067**

Libellé de la facture : CA Pôle Azur Provence Service des marchés publics 57 avenue Pierre Sépard B.P. 91015, 06130 Grasse

Classification des produits : Services fournis principalement aux entreprises